

Un maire pour pacifier les nuits ?

CONTROVERSE Une initiative vise à désigner un élu à l'écoute des usagers et professionnels de la vie nocturne dans la capitale. Certains crient à la farce

MARIE-ANNE KLEIBER

Donner un visage à la nuit à Paris. Amsterdam a le sien depuis onze ans : un *Nachtburgemeester*, élu tous les deux ans. L'ambassadeur des clubbers est choisi par un jury de professionnels et des centaines de personnes le temps d'une soirée. Ce maire alternatif, bénévole, est écouté par le conseil de la ville, qui avait encouragé l'initiative au départ.

Plusieurs acteurs de la vie nocturne parisienne ont décidé de reprendre cette idée et d'élire un « maire de la nuit » dans la capitale. À l'origine de cette votation, Éric Labbé, DJ et porte-parole de la boîte ShowCase ; Florent

Ciccoli, gérant de plusieurs bars tel l'International dans le 11^e et fondateur du festival musical Culture Bar-Bars ; ou Christophe Vix-Gras, de l'association Techno Parade... Du lobbying, donc, mais pas uniquement.

« En 2009, nous avons lancé la pétition Quand la nuit meurt en silence, raconte Éric Labbé. Nous avons obtenu plus de 16.000 signatures et la mairie avait ensuite organisé des États généraux de la nuit. » Depuis, selon ce DJ, la nuit parisienne a retrouvé du cœur au ventre « grâce à de nouveaux lieux, comme le Wanderlust, ou des soirées en banlieue comme les soirées Concrete ». Mais pour les organisateurs de l'élection du maire de la nuit, « il y a besoin d'une personnalité représentant les Parisiens qui sortent le soir. Car, dans les comités de suivi des États généraux, il y a



Élection du « maire de la nuit » au bar l'Abacadobar (19^e). JULIEN DE FONTENAY POUR LE JDD

d'un côté les patrons de bars et de l'autre, les associations de riverains, et c'est frontal ! »

De plus en plus de fermetures sanctions

Pour le réseau de Vivre Paris, groupement d'associations de quartier, « cette élection est une farce, et fera un flop », pronostique Gilles Pourbaix. « C'est une carabistouille antidémocratique », ajoute le porte-parole du collectif Jean-Pierre-Timbaud. Les Pierrots de la nuit, comme les sondes de mesure du bruit installées en test

dans le 11^e, n'auraient pas fait baisser les nuisances sonores, selon ces riverains. Alors, « nous ne lâchons pas l'affaire, c'est une lutte permanente », reconnaît Gilles Pourbaix.

De fait, le nombre de fermetures administratives – temporaires – de bars et cafés (pour nuisances sonores, notamment) a augmenté à Paris de 7 % de 2011 à 2012. Cette année, selon la préfecture de police, le nombre de ces fermetures sanctions augmentera d'autant, à près de 500. « Il y a un nouveau quartier où les relations se tendent, détaille-t-on

VOTATION VIA FACEBOOK

LES CANDIDATURES peuvent être déposées jusqu'au 16 sur le site Facebook. Un premier tour aura lieu sur ce site du 18 au 31 octobre. Pour l'instant, six personnes ont déposé leur profession de foi, les organisateurs escomptent en avoir une douzaine. Le deuxième tour se tiendra dans une trentaine de bars de la capitale le 9 novembre. www.facebook.com/electionmairedelanuitparis

à la préfecture, c'est la rue Frochot dans le 9^e. » Professionnels du monde de la nuit et associations de riverains comptent sur les municipales pour se faire entendre. Anne Hidalgo a annoncé qu'elle créerait un poste d'adjoint de la nuit. Nathalie Kosciusko-Morizet a, elle, ironisé sur cette proposition lors d'une réunion avec l'association Vivre le Marais en se demandant pourquoi il n'y aurait pas un « adjoint du jour ». À Amsterdam, le *Nachtburgemeester*, curieux du résultat, va suivre de près les élections parisiennes... de la nuit. ●